



A l'attention des parents d'élèves

Administration Communale

4920 AYWAILLE

Drapeau d'honneur de l'Europe 1986
Plaqué d'honneur de l'Europe 2002

B.C.E. : 0.207.338.686

Service Enseignement

Nos réf. : 55



Objet : 55 - Covid-19 - Prolongation du congé d'automne - Organisation d'une garderie les 9 et 10 novembre 2020

Chers parents,

En raison de la crise sanitaire du Covid-19 et des répercussions qu'elle engendre sur la gestion quotidienne des établissements scolaires, la Ministre de l'Enseignement, Madame Caroline DESIR, a pris la décision d'étendre le congé d'automne, initialement prévu du lundi 2 au vendredi 6 novembre 2020, jusqu'au mercredi 11 novembre 2020 inclus, jour férié correspondant aux commémorations de l'Armistice.

La Ministre compte dès lors sur la participation des pouvoirs locaux à la mise en place d'un système d'accueil **les lundi 9 et mardi 10 novembre 2020** au bénéfice des enfants dont les parents ne disposent d'aucune solution de garde. Il est donc demandé aux parents de trouver, dans la mesure du possible, toute alternative de garde, à l'exception de solutions impliquant des personnes à risque.

Nous demandons aux parents susceptibles d'inscrire leur(s) enfant(s) à une ou deux journée(s) de garderie de nous renseigner, par retour de mail à l'adresse info@aywaille.be, ou par téléphone au 04/364.05.05, pour **le lundi 26 octobre 2020 au plus tard**, les informations suivantes:

- nom(s) et prénom(s) du/des enfants ;
- si la garderie est sollicitée pour le lundi 9/11, le mardi 10/11 ou les deux jours ;
- l'établissement scolaire que fréquente(nt) votre/vos enfant(s) ;
- vos coordonnées (mail, adresse postale, téléphone).

Ne sachant pas encore le nombre d'élèves susceptibles de participer à la garderie, nous ne sommes pas encore en mesure de vous en décrire les modalités pratiques. Nous vous apporterons des informations complémentaires avant le 30 octobre 2020.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et vous souhaitons de recevoir, Chers parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Directrice générale,

Par ordonnance,

N. HENROTTIN



Le Bourgmestre,

Th. CARPENTIER